

# LA GAZETTE BRENNILIS



## INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07

Fac-similé : 02 98 99 67 67

Horaires d'ouverture :

8 h – 12 h / 12h45 – 16h30

### PERMANENCE DES ELUS

Les samedi de 10 à 12 h.

Tél. 02 98 99 61 07

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE

8h30 – midi, 13h30 – 16h30

Tél. 02 98 99 61 00

OFFICE DU TOURISME DU

YEUN ELLEZ – 02 98 81 47 06

Ouvert lundi, mardi, jeudi,  
vendredi 9h30-12 h., 14 à 16  
heures.

Samedi de 10 à 12.

DÉCHETTERIE (SIRCOB)

de Locmaria-Berrien,

Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,

9h-12h, 13h30-18h.

GRATUIT POUR LES  
PARTICULIERS.

HALTE GARDERIE, AFEPH,

AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58

MARDI & JEUDI, 8H30-18 H,

SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Guilliec,

sur rendez-vous

Antenne de Carhaix

Tél. 02 98 99 31 50

COMMERCE AU BOURG

Tél. 0298996845

## COMITÉ DES FÊTES

Une réunion extraordinaire a eu lieu le 20 mai 2005 suite à la démission de deux membres. La composition du nouveau bureau est la suivante : président,

Yannick Fouquet ; vice-présidente : Gwenaëlle Jaffré ;

trésorière : Catherine Levant ;

Secrétaire : Catherine Fouquet.

**Le Comité des Fêtes a grand besoin de bénévoles pour aider !**



## TRANSPORT PERSONNES ÂGÉES

La sortie mensuelle a eu lieu le 21 mai 2005 à Carhaix. Ces sorties mensuelles se déroulent bien, le minimum requis est atteint à chaque fois. Prochaine sortie le jeudi 16 juin à Huelgoat. Inscription préalable requise (minimum 4 personnes).

**Appeler Madenn au 02 98 99 62 53 avant le 12 juin.**

**Prix par personne de 2 €**



## FORMATION DE LA COMMISSION PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Sont membres de cette commission : Alexis Manach, Yves Corre, Gilbert Chevray, Madenn Roygnan, Jean-Yves le Floch, Berc'hed Troadec, Olivier Magoariéc, Marie-Noëlle Jaffré



## Service d'incendie et de secours (SDIS 29)

Le SDIS 29 n'assure plus les interventions pour la destruction des nids d'hyménoptères (guêpes, frelons ...) SAUF sur la voie publique ou dans un lieu public ou à l'intérieur des habitations (hors greniers, caves, pièces non habitées), lorsque la présence des hyménoptères présente un danger pour la sécurité des personnes. Dans tous les autres cas, l'intervention des pompiers est facturée 75 €



## URGENCES

Gendarmerie,

faites le 17

Pompiers, le 18

ou le 112 (*portables*)

Médecin de garde :

le 15 (*en dehors des*

*heures de présence*

*de votre médecin*

*traitant*)



## COUP DE POUCES

« JEUNES »

La dernière réunion prévue pour la création d'une association s'est déroulée à la salle polyvalente en présence de Patrick Lautrou. Un bureau n'a cependant pas pu être constitué faute d'implication d'adultes. La dizaine d'adolescents présents, un peu déçue, va préparer malgré tout certains projets pour les vacances.

## Acquisition d'un nouveau tracteur

Une commission spéciale a été constituée pour recueillir des devis en vue de l'acquisition d'un tracteur. A également été évoquée la nécessité d'acquérir une tonne à lisier de plus grande capacité afin de pouvoir procéder dans de bonnes conditions à l'épandage des boues.



## Animations



### Anciens combattants

Le pot de l'amitié du 8 mai 2005 offert par la Commune a eu lieu au Charlegan. Un repas a été servi au restaurant du Yeun.

### Centre aéré

Lors de la réunion communautaire du 18 mai 2005, il a été décidé que le Centre aéré se déroulerait cet été à Braspart suite aux exigences de la PMI concernant le local accueillant les jeunes. Des travaux devront être entrepris pour remettre la salle du Drosera aux normes pour pouvoir à nouveau accueillir l'année prochaine les enfants du Centre aéré.



### CONCERT

Le 4 juin 2005 concert du groupe TERRE-NEUVE à la salle polyvalente, pour la promotion de leur troisième album. Droit d'entrée : 5 € - Leur site ouaibe :

<http://www.groupe-terre-neuve.com/>



### RÉFÉRENDUM 29 mai 2005

#### Résultats pour Brennilis

Inscrits	341
Votants	260 (76.2%)
Exprimés	257
OUI	62 (24.1%)
NON	195 (75.9%)
Nuls	3

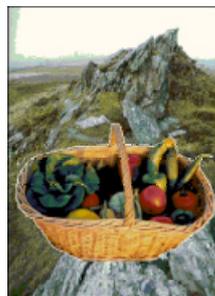
## PARENTS D'ÉLÈVES



Les APE de Brennilis et de Loqueffret organisent une kermesse le dimanche 19 juin 2005 à Brennilis. Nombreux stands, et

nombreux lots à gagner lors de la tombola. Premier prix, un VTT ; deuxième prix, une mini-chaîne ; troisième prix, un barbecue.

**VENEZ NOMBREUX !**



## LES PANIERS DES MONTS D'ARRÉE

Une journée porte ouverte aura lieu à Kermorvan chez Philippe et Florence le 26

juin 2005. Divers stands, et animation musicale.

### - Logements

Habitat 29 réalisera 4 maisons T.3 sur le terrain sis à côté de la salle polyvalente (2 plains-pieds et 2 duplex)

### - Camping de Brennilis

02 98 99 66 57, ouverture prévue le 15 juin.

### - Association Arrée d'Urgence

Le « concert agricole » organisé le samedi 21 mai à Coat Mocun a attiré de nombreuses personnes

### - Club des aînés

Une sortie a eu lieu le mercredi 18 mai 2005 à Ploura (Côtes d'Armor). Marché à Callac, repas convivial au restaurant Arvor à Ploura avec une agréable animation musicale. La sortie a bénéficié d'une bonne ambiance – et d'une journée ensoleillée.

## LA GAZETTE BRENNILIS

### COMITÉ DE RÉDACTION

Marcel Gérardin  
Olivier Magoariec  
Madenn Gruat  
Cyrille Roygnan  
Jean-Yves le Floch  
Berc'hed Troadec

Courriel :

[mairiebrennilis@wanadoo.fr](mailto:mairiebrennilis@wanadoo.fr)

## VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES



### Comité des fêtes -

2.000 € dont 1.000 € pour l'organisation du feu d'artifices lors du pardon de Brennilis cet été.

Club des Aînés – 610 €

Chasseurs de Brennilis – 350 €

Le Youdig – 500 €

Association des parents d'élèves – 915 €

Arrée d'Urgence – 150 €



## AMÉNAGEMENT DU LAC SAINT MICHEL

Une réunion communautaire a eu lieu le 18 mai 2005 à la Feuillée avec à l'ordre du jour

l'aménagement du lac. Deux propositions ont été présentées. Avec 14 voix pour, le premier projet a été retenu, 2 voix pour le second projet, 4 abstentions. Ce « premier projet » consiste en l'aménagement d'un accès entre les deux Nestavel aboutissant à un parking central, pour un coût de 1.2 millions d'Euros.

Suite à ce vote, le Conseil municipal de Brennilis s'est réuni en session extraordinaire le 20 mai, car la commune aurait dû céder deux parcelles (863 et 864) pour permettre la réalisation du projet. La majorité du Conseil municipal avait toujours fait savoir à la Communauté que le projet ne tenait pas compte de la sécurité des habitants de Nestavel Bras qui verrait une augmentation probable de la circulation dans un passage très étroit où la visibilité est réduite, ni d'ailleurs de l'avis des différentes associations, et ne présentait aucune alternative.

La cession des deux parcelles requises pour la mise en œuvre du projet a donc été refusée par le Conseil municipal.